



Dossier suivi par Véronique JEANDEMANGE
Responsable du service des affaires scolaires
Tél : 04 67 38 23 27
Email : affaires-scolaires@ville-meze.fr

AUTORISATION DE SCOLARISATION Sur la commune de MEZE

Je soussigné ;;..... Maire (ou son représentant) de la

Commune de.....

Autorise l'enfant né(e) le...../...../.....

à être scolarisé dans les écoles de Mèze et m'engage à participer aux frais de scolarité conformément à l'article de la Loi 83.663 du 22 juillet 1983 concernant la répartition des charges scolaires.

A titre indicatif, pour l'année scolaire 2024/2025, cette participation est fixée à 1050 euros par enfant scolarisé en classe de maternelle et à 975 euros pour les enfants scolarisés en classe élémentaire.

Fait-le

A

Signature et cachet :

Mairie de Mèze

Hôtel de Ville ● Place Aristide Briand ● B.P. 28 ● 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 ● Courriel : secretariat.dgs@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr